

**Mesures sanitaires pour l’organisation de la catéchèse**

Information du 13 janvier 2021

A l’attention des AeP et autres coordinateurs de la catéchèse dans le Unités pastorales

Chères amies,

Chers amis,

En ce mois de janvier, nous vous souhaitons une année 2021 sous le signe de l’espérance.

Nous mesurons que les conditions sanitaires du premier trimestre vous ont amené à faire preuve de créativité pour rejoindre d’une manière ou d’une autre les familles concernées par la catéchèse.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre témoignage ainsi que pour le respect des consignes sanitaires en novembre et décembre.

Nous constatons que les mesures prises par le Gouvernement Fédéral, de manière générale, sont prolongées jusqu’au 1er mars.

Vu cette évolution assez lente, nous vous communiquons les conditions de mise en œuvre de rencontres de catéchèse en présentiel à partir du 15 janvier en insistant toutefois sur la plus grande prudence et le respect rigoureux des mesures sanitaires générales car la situation reste préoccupante et mérite toute notre attention (à titre d’exemple, une personne meurt de la covid toutes les demi-heures en Belgique !).

Ces rencontres de catéchèse peuvent être organisées exclusivement dans les églises ou en extérieur (sous forme de marches).

Pour les rencontres dans les églises, le nombres de participants concernés ne pourra dépasser 15 adultes (masqués) et 20 enfants de moins de 12 ans et cela sans considérations particulières de « bulles » ou autres liens familiaux. La distanciation physique entre familles sera supérieure à 1,5m.

Les rencontres en extérieur pourront rassembler au maximum 4 adultes et 20 enfants de moins de 12 ans.

Ces invitations ne pourront dépasser un rythme mensuel.

Ces rendez-vous devraient contribuer à entretenir le lien aux familles et encourager ou même initier l’une ou l’autre activité de catéchèse ou de prière au sein de la cellule familiale pendant le mois.

Nous sommes tous convaincus du caractère exceptionnel de la situation. A la question régulièrement entendue concernant la validité de la catéchèse vécue cette année pour donner accès aux sacrements de l’initiation, Mgr Harpigny tient à rassurer les familles. Les sacrements seront donnés pendant le temps pascal ou plus tard dans l’année, quand ce sera autorisé, selon l’évolution de la crise sanitaire.

Des indications seront communiquées en temps opportun sur la manière de célébrer les sacrements de l’initiation, en fonction surtout du nombre de personnes qui seront autorisées à participer aux célébrations.

Mgr nous motive à accompagner au mieux les familles dans cette traversée de vie si particulière.

En ce qui concerne les adolescents (catéchuménat), nous encourageons les accompagnateurs à rester en contact et à l’écoute des jeunes : alterner les rencontres Whats’App, Messenger ou autres avec des marches dans la nature ou des rencontres en groupe restreint (max 4 personnes).

Ces consignes seront évaluées pendant le congé de Carnaval et éventuellement reconsidérées.

Merci de votre collaboration.

Fraternellement,

Chanoine Michel Vinckier

Christine Merckaert